

Circuit des Vignes - 13,5 km - 3 heures - Niveau **

A découvrir sur le sentier : Panorama de la Vallée du Lot, plusieurs hameaux typiques
Ce parcours de randonnée se situe à proximité du Nayrac dont l'église en granit abrite un remarquable retable, ainsi qu'un imposant lustre en cristal venant du Château de Versailles.

Fléchage : orange Dénivelé cumulé : 200 mètres

Itinéraire :

1/ Depuis le hameau de Crussac, stationner à proximité de la croix et de la fontaine. Remonter vers l'Est sur 20 mètres et prendre la route sur la droite. Après 200 mètres suivre le chemin de terre.

2/ Au niveau de la route, prendre à droite jusqu'à La Croux. A l'entrée du hameau après le virage à droite, regagner le chemin de terre sur la gauche. Parcourir en descente cet ancien chemin de vignes sur environ 2 km jusqu'à la piste forestière.

3/ A l'intersection, remonter la piste sur la droite. Le parcours surplombe le site d'escalade de Rocous. Pour s'y rendre, suivre l'itinéraire indiqué sur la gauche.

↳ A travers les coteaux, impressionnant point de vue sauvage sur la Vallée du Lot et le méandre de la rivière.

4/ Au bout de la piste forestière, se rendre à Fombillou.

↳ Belles maisons traditionnelles (légende à lire au dos). Poursuivre la route sur 200 mètres puis le chemin et continuer tout droit sur un chemin plus étroit jusqu'aux ruines du Moulin de Gachou.

5/ Contourner l'ancien moulin par la droite, emprunter le pont et remonter par la route goudronnée jusqu'à l'intersection. Se rendre à La Garrigue par la gauche.

↳ Belles demeures fleuries.

6/ A la sortie du hameau, la route débouche sur un chemin rejoignant la D135. S'engager à droite sur 100 mètres puis suivre à gauche la direction Gimalac.

7/ Traverser le charmant village de Gimalac et poursuivre le chemin qui monte sur environ 2 km. Lorsque le chemin redevient plat, laisser la piste qui tourne à droite et se diriger en face sur le petit chemin.

Point de vue sur Le Nayrac au Nord-Est

8/ A l'intersection, prendre la route à gauche pour rejoindre la D135 à 1 km. Au "cédez le passage", poursuivre à gauche sur 500 mètres.

9/ Sur la droite, emprunter le chemin herbeux qui longe une parcelle. Après le ruisseau en lisière du bois, prendre à gauche pour rejoindre Crussac. Arrivée à la route reprendre à gauche pour retourner au point de départ.